



une belle HISTOIRE
d'avance

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE
ET DES SERVICES A LA POPULATION

Le 28 février 2022

MESDAMES ET MESSIEURS LES
CONSEILLERS MUNICIPAUX

OBJET : *Convocation au Conseil Municipal*

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

En application des articles L2121-10 et L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

Le lundi 7 mars 2022 à 18 h 30 au KIASMA

En raison de la crise sanitaire et en l'application de l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020, la réunion se tiendra sans public.

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour, les synthèses des affaires soumises à délibération du Conseil, un pouvoir et le procès-verbal du conseil municipal du 10 janvier 2022.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs et Chers Collègues, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire,

Frédéric LAFFORGUE